

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00464 Numéro SIREN : 520 207 978 Nom ou dénomination : BG DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt 3668

BG DEVELOPPEMENT

5, boulevard Carnot 81000 ALBI

Liasse 22 IS RN

Formulaire obligatoire (article 51 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise		BG DEVELOPPEMENT		1 2	
Adresse de l'entreprise		5, boulevard Carnot 81000 ALBI		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET *		5 2 0 2 0 7 9 7 8 0 0 0 4 7		Néant ☐	
				Exercice N clos le 13 11 2 2 0 2 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	2 096 780	AI	2 096 780
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	852	AU	852
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	632 335	CV	632 335	
Créances rattachées à des participations	BB	543 635	BC	543 635	
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	3 275 602	BK	852 3 274 750
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	3 525	CA	3 525
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
Disponibilités	CF	369 426	CG	369 426	
Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	372 951	CK	372 951
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 648 553	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	
Classe de réserve de propriété :					
(2) Plus d'un an des immobilisations financières :					
(3) Part à plus d'un an :				CR	
Stocks					
Créances					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALBI DEPOT DU :

03 OCT. 2022

AU GREFFE

ECODIT - Expertise, Conseil & audit

Page 20

BG DEVELOPPEMENT

5, boulevard Carnot 81000 ALBI

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N		
BG DEVELOPPEMENT		Néant ☐		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 850)	DA	20 850	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1 752 275	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 085	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	1 297 069	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 070	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	3 293 349
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	301 427	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 375	
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 550	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régularisé	EB			
TOTAL (IV)		EC	354 352	
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 647 701	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	354 352		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le n° 2032.

BG DEVELOPPEMENT

5, boulevard Carnot 81000 ALBI

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire - Article 53 A
du Code général des impôts

Dénomination de l'entreprise

BG DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N				
		France		Exportations et recettes internationales		Total
		FA	FB	FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					
	Production vendue	FD		FE	FF	
	biens *					
	services *	FC	300 000	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	300 000	FK	FL	
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
Total des produits d'exploitation (3) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations				GA
		dotations aux amortissements *				
		dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant				GC
		dotations aux provisions *				GD
	Pour risques et charges					GE
	Autres charges (12)					GF
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN	
	Différences positives de change				GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP	
Total des produits financiers (V)					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GR	
	Intérêts et charges assimilés (6)				GS	
	Différences négatives de change				GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU	
	Total des charges financières (VI)					GV
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					306 290	

(RENVOIS : voir tableau n° 2052) * Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

BG DEVELOPPEMENT

5, boulevard Carnot 81000 ALBI

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BG DEVELOPPEMENT		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HI		
Impôts sur les bénéfices *				HJ		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HK	85 220	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HL	325 000	
5 - BÉNÉFICE OU PÉRIE (Total des produits - total des charges)				HM	103 930	
				HN	221 070	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont Crédit bail mobilier *			HP	
		Dont Crédit bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	2 051
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			A6		
	Dont cotisations facultatives Madelin			A7		
(7)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BG DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 20.850 euros
Siège social : 5, boulevard Carnot
81000 ALBI
RCS ALBI 520 207 978

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 221.070€ de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 221.070€

Affectation :

A titre de dividendes 150.000€

Au poste « Autres réserves » 71.070€

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 71,94€. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2022.

Lors de leur versement, les dividendes sont soumis :

- à un prélèvement forfaitaire non libératoire prélevé à la source dont le taux s'élève à 12,8% (la loi dispense de cet acompte les contribuables célibataires, divorcés ou veufs dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000€, ce seuil étant porté à 75.000€ pour les contribuables soumis à une imposition commune);
- aux prélèvements sociaux, qui font obligatoirement l'objet d'un prélèvement à la source par la société, dont le taux est actuellement fixé à 17,2%.

Depuis le 1er janvier 2018, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à un prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,8%, soit sur option expresse et irrévocable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif (application de la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts).

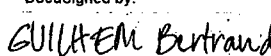
Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

DS
GB

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	150.000 €		
31 décembre 2019	0€		
31 décembre 2018	0€		

Pour copie
Le Président

DocuSigned by:

E8D228FE90F9474...

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 09DD4822FECF436EBF488A449699FA7A

État: Complétée

Objet: Veuillez signer avec DocuSign : Décision associé unique.docx, Décision d'affectation.docx, Rapp...

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 15

Signatures: 4

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 4

Paraphe: 8

LAPEYRE Jean-Philippe

Signature dirigée: Activé

jean-philippe.lapeyre@aristide-avocats.com

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Adresse IP: 90.1.211.241

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: LAPEYRE Jean-Philippe

Emplacement: DocuSign

30/06/2022 13:04:07

jean-philippe.lapeyre@aristide-avocats.com

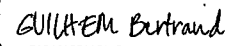
Événements de signataire

GUILHEM Bertrand

bertrand.guilhem@orange.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature

DocuSigned by:

 E8D228FE90F9474...

Horodatage

Envoyée: 30/06/2022 14:00:08

Consultée: 30/06/2022 15:18:53

Signée: 30/06/2022 15:25:25

Sélection d'une signature : Style présélectionné

Signé via le lien envoyé à

bertrand.guilhem@orange.fr

En utilisant l'adresse IP: 90.89.60.103

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 30/06/2022 15:18:53

ID: 92aad710-71bd-4dbf-bc5d-0132e808c3cf

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage**

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de

État

Horodatages

l'enveloppe

Enveloppe envoyée

Haché/crypté

30/06/2022 14:00:08

Livraison certifiée

Sécurité vérifiée

30/06/2022 15:18:53

Signature complétée

Sécurité vérifiée

30/06/2022 15:25:25

Complétée

Sécurité vérifiée

30/06/2022 15:25:25

Événements de paiement

État

Horodatages**Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques**

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, Aristide Avocats (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact Aristide Avocats:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: laurence.louvet@aristide-avocats.com

To advise Aristide Avocats of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at laurence.louvet@aristide-avocats.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from Aristide Avocats

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to laurence.louvet@aristide-avocats.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with Aristide Avocats

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to laurence.louvet@aristide-avocats.com and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
 - You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
 - Until or unless you notify Aristide Avocats as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by Aristide Avocats during the course of your relationship with Aristide Avocats.
-



**FIDUCIE
CONSULTANTS
SAS BG DEVELOPPEMENT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2021

**SAS BG DEVELOPPEMENT
5 BOULEVARD CARNOT
81000 ALBI**

**Société au capital de 20 850 €
RCS 520 207 978**

Ce rapport contient 17 pages

A l'Associé unique de la société BG DEVELOPPEMENT,

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BG DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

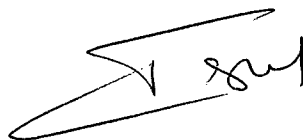
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BALMA, le 15/06/2022

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT**



Isabelle POSTEL

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	2 098 780		2 098 780	2 098 780	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	852	852			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	632 335		632 335	630 325	2 010
Créances rattachées à des participations	543 635		543 635	567 809	- 24 174
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	3 275 602	852	3 274 750	3 296 914	- 22 164
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				5 000	- 5 000
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 225		1 225	1 506	- 281
Autres	2 300		2 300	2 094	206
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	369 426		369 426	38 115	331 311
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	372 951		372 951	46 715	326 236
Charges à répartir sur plusieurs exercices(III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 648 553	852	3 647 701	3 343 629	304 072

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 20 850)	20 850	20 850	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 752 275	1 752 275	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 085	2 085	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 297 069	1 346 734	- 49 665
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	221 070	100 334	120 736
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	3 293 349	3 222 279	71 070
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	301 427	96 427	205 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 375	3 288	4 087
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	45 550	16 635	28 915
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		5 000	- 5 000
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	354 352	121 350	233 002
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	3 647 701	3 343 629	304 072

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	300 000		300 000	25 000	275 000	N/S
Chiffres d'affaires Nets	300 000		300 000	25 000	275 000	N/S
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			25 000		25 000	N/S
Autres produits			0	0		
Total des produits d'exploitation (I)			325 000	25 000	300 000	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			15 768	6 654	9 114	136,97
Impôts, taxes et versements assimilés			890	892	- 2	-0,22
Salaires et traitements						
Charges sociales			2 051		2 051	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				25 000	- 25 000	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1		1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			18 710	32 546	- 13 836	-42,51
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			306 290	-7 546	313 836	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations				150 000	- 150 000	-100
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				150 000	- 150 000	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				1 517	- 1 517	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				1 517	- 1 517	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				148 483	- 148 483	-100
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			306 290	140 937	165 353	117,32

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	85 220	40 603	44 617	109,89
Total des Produits (I+III+V+VII)	325 000	175 000	150 000	85,71
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	103 930	74 666	29 264	39,19
RESULTAT NET	221 070	100 334	120 736	120,33
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 647 700,90 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 221 070,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/07/2022 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 098 780 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	2 098 780		2 098 780	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	2 098 780		2 098 780	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 275 602 E

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 098 780			2 098 780
Immobilisations corporelles	852			852
Immobilisations financières	1 198 134	192 104	214 268	1 175 970
TOTAL	3 297 766	192 104	214 268	3 275 602

Amortissements et provisions d'actif = 852 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	852			852
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	852			852

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mali de confusion	2 098 780	0	2 098 780	Non amortiss.
Mat.de bureau et informat	852	852	0	3 ans
TOTAL	2 099 632	852	2 098 780	

Etat des créances = 547 160 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	543 635		543 635
Actif circulant & charges d'avance	3 525	3 525	
TOTAL	547 160	3 525	543 635

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	25 000		25 000		
Comptes financiers					
TOTAL	25 000		25 000		

Produits à recevoir par postes du bilan = 208 935 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	208 935
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	208 935

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 20 850 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2085	10,00	20 850
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20850	1,00	20 850

Etat des dettes = 354 352 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	301 427	301 427		
Fournisseurs	7 375	7 375		
Dettes fiscales & sociales	45 550	45 550		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	354 352	354 352		

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 300 000 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	300 000	100,00 %
TOTAL	300 000	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 85 220 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	306 290	85 220	221 070
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	306 290	85 220	221 070

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 208 935 E

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Creances ratt. part bg biganos(267810)	93 544
Creances part. gg immo(267830)	35 175
Creance part. sarl vignalis(267890)	80 216
TOTAL	208 935

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
3CI INVESTISSEMENT	300 000	3 600 055	100	200 000	200 000	98 700		12 863 956	269 153	
SCI BGD BIGANOS	1 000		95			93 544		244 621	5 544	
				FIDUCIE CONSULTANTS						
				Commissaire aux comptes						
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CBI INVESTISSEMENT	10 000	654 719	50	192 875	192 875	2 000		724 171	161 793	
GSI INVESTISSEMENT	15 000	755 001	50	221 500	221 500			1 341 656	508 192	
3NS	15 000		33	5 000	5 000					
SCI FONCIER MAZARS	1 000	8 035	50	500	500				-728	
SCI PUTILLENIA	3 000		33	1 000	1 000	46 000		192 006	95 512	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										

a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

[illegible]

Observations complémentaires



11 rue Antonin Mercié - 31000 Toulouse

T 05 36 09 01 21

F 05 61 21 40 97

contact@aristide-avocats.com

www.aristide-avocats.com

Métro - Parking : Esquirol, Carmes, Capitole

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'ALBI
Registre de Commerce
Place du Palais
81000 ALBI

Toulouse, le 14 septembre 2022

Jean-Philippe Lapeyre
Laurence Louvet
Anne-Lise Martinez Gautrand
Patricia Mayol
Corinne Veno
Avocats Associés

François Jayle
Avocat à la Cour

Barreau de TOULOUSE
Case n°34

Nos réf. : JPL/MD

Objet : **BG DEVELOPPEMENT**

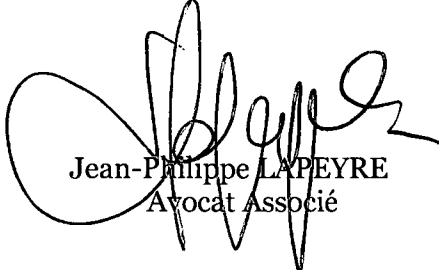
- **Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos au
31.12.2021**

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, en vue de la formalité citée en objet concernant la société BG DEVELOPPEMENT, les documents suivants signés :

- proposition d'affectation ;
- comptes annuels ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- 1 chèque d'un montant de 45.87 € à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Philippe LAPEYRE
Avocat Associé